

Je propose un accompagnement éducatif individualisé à domicile pour les personnes en attente de structures adaptées à leurs besoins ou en complément d'une prise en charge déjà existante : pendant les vacances scolaires, lors des temps de fermeture de l'institution ou pour permettre à la famille un temps de "répit".

L'accompagnement peut donc être régulier ou ponctuel et prend en compte les disponibilités de la famille et le rythme de la personne concernée.

LE PUBLIC CONCERNÉ

Je m'adresse à toute personne, enfants et adultes, en situation de handicap:

- Autisme et troubles apparentés.
- Trisomie 21
- Polyhandicap

LES PRESTATIONS

- A domicile
- A l'extérieur : sorties, activités de loisirs
- Observation et intervention en crèche, centres de loisirs, école ou lieu de stage (après autorisation demandée par la famille à l'institution)
- Aide à la constitution des dossiers administratifs (AEEH, AAH, PCH.), recherche de structures adaptées.
- Coordination des différents intervenants (orthophonistes, psychomotriciens...)
- Création d'outils éducatifs spécifiques à la situation et utilisables au quotidien (pictogrammes, classeur de communication, emploi du temps visuel, séquentiel visuel...)

L'accompagnement est basé sur l'**individualisation de la personne**. Il prend en compte les compétences de chaque personne et ses centres d'intérêts pour l'accompagner au mieux vers les apprentissages.

Mes axes de travail concernent les différents domaines de développement de la personne accompagnée : **le langage et la communication, les aptitudes scolaires, l'autonomie, la socialisation et les loisirs.**

Mes interventions s'inspirent des méthodes ABA (pour les jeunes enfants) et TEACCH.

Pour les familles qui souhaitent un accompagnement régulier, je propose un projet éducatif individualisé qui fera l'objet, au préalable, d'un pré-bilan éducatif et d'une phase d'observation pendant les séances. Cela afin de stimuler le développement de l'enfant de manière ciblée et adaptée.

Le projet sera ensuite rédigé, reprenant ainsi les objectifs visés et les moyens mis en oeuvre. Il sera signé avec la famille et sera évalué régulièrement.

Un bilan trimestriel décrira l'évolution de l'enfant et sera remis à la famille ou aux professionnels (si la famille le souhaite).

Pour les adultes, les interventions seront essentiellement axées sur l'autonomie avec les gestes de la vie quotidienne et les loisirs (adaptation lors de sorties)

Les étapes

- 1 Premier contact par téléphone ou email
- 2 Rencontre et échanges avec la famille et la personne concernée : cette étape me permettra de recueillir vos attentes et les besoins de la personne accompagnée.
- 3 Mise en place de l'accompagnement comprenant la phase d'observation et le pré-bilan éducatif.
- 4 Proposition du projet individualisé que nous aurons défini ensemble
- 5 Mise en place des objectifs visés et des actions à mettre en oeuvre

Toutes mes interventions sont guidées par les "Recommandations de bonnes pratiques professionnelles des personnes avec autisme" de l'ANESM.

Dans le cadre de ma pratique professionnelle, la confidentialité des échanges et des comptes rendus est garantie.